

L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE

⑨ POURQUOI ?

Pour pratiquer une activité physique et sportive en plus de l'EPS

⑨ QUEL(S) OBJECTIF(S) ?

Découverte....loisir....détente....entraînement....perfectionnement..... compétition.....

⑨ POUR QUI ?

Pour tous les élèves du lycée qui le désirent, adhérents à l'AS

⑨ QUAND ?

En dehors des heures de cours : pause de midi, le soir après les cours, mercredi après midi.

⑨ OÙ ?

Sur les installations sportives habituelles du lycée, ou dans d'autres lycées du département en cas de compétition ou rencontre amicale.

⑨ QUEL ENCADREMENT ?

Chaque professeur d'EPS est responsable et encadre une ou plusieurs activités

⑨ COMMENT ADHERER ?

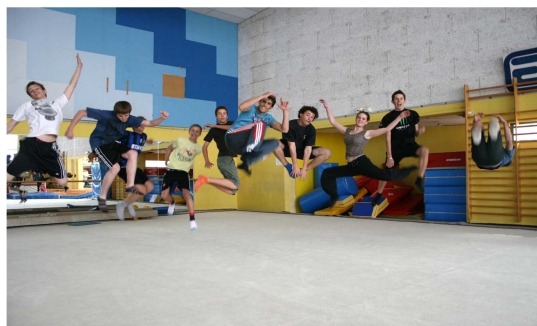
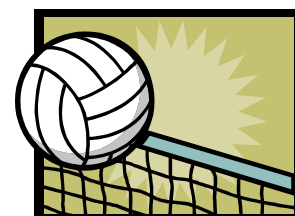
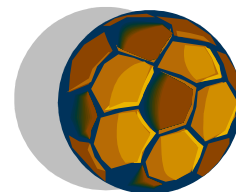
S'adresser à son prof d'EPS à tout moment de l'année, régler 15 euros de cotisation, se munir d'un certificat médical (ou licence sportive à jour) et d'une autorisation parentale + 2 photos

⑨ QUELLES ACTIVITES ?

Foot en salle (futsal), volley, handball, badminton, tennis de table, tennis, escalade, natation, trampoline-freestyle + activités ponctuelles (cross, raids, ...)

⑨ L'AS....C'EST AUSSI

- Journée nationale de l'AS au mois de septembre : rencontres sportives ouvertes à tous les lycéens au sein du lycée
- Jeux des lycées au mois de mai : rencontre de tous les lycées de l'Ain autour de tournois sportifs variés
- Echange avec le lycée de Bruxelles et tournoi de handball



Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 19 septembre 2012 pour la journée du sport scolaire....

Les professeurs d'EPS